

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00108 Numéro SIREN : 819 122 037 Nom ou dénomination : A. DUMESNIL

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 2669

A.DUMESNIL
E.U.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 1 rue de Passelys
46140 DOUELLE
R.C.S CAHORS : 819 122 037

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-huit septembre
à 19 heures

Monsieur Alain DUMESNIL, demeurant 544 Combe de la Chaux – 46140 DOUELLE

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10 euros composant le social de la société
A.DUMESNIL,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Alain DUMESNIL, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 mars 2019 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,

Décision n° 1

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Décision n° 2

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à **38 524.86** euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	38 524.86 euros
------------------------	------------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à **101 495.65** euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

La gérance



Désignation de l'entreprise <u>A. DUMESNIL</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Adresse de l'entreprise <u>1 rue de Passelys 46140 DOUELLE</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
SIRET		<table border="1"><tr><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>3</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>										8	1	9	1	2	2	0	3	7	0	0	0	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
8	1	9	1	2	2	0	3	7	0	0	0	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>				Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
<table><tr><th colspan="8"></th><th colspan="4">Exercice N clos le</th></tr><tr><th colspan="8"></th><th colspan="4">31/10/31/12/01/91</th></tr><tr><th colspan="8">ACTIF</th><th colspan="2">Brut 1</th><th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th><th colspan="2">Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td colspan="2">27 950</td><td>012</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">27 950</td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td colspan="2"></td><td>016</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td colspan="2">44 770</td><td>030</td><td colspan="2">15 440</td><td colspan="2">29 330</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td colspan="2">29 459</td><td>042</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">29 459</td></tr><tr><td colspan="4">Total I (5)</td><td>044</td><td colspan="2">102 179</td><td>048</td><td colspan="2">15 440</td><td colspan="2">86 738</td></tr><tr><td rowspan="9">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td colspan="2">1 465</td><td>052</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 465</td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td colspan="2"></td><td>062</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td colspan="2"></td><td>066</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td colspan="2"></td><td>070</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td colspan="2">5 987</td><td>074</td><td colspan="2">5 987</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td colspan="2">35 000</td><td>082</td><td colspan="2">35 000</td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td colspan="2">40 226</td><td>086</td><td colspan="2">40 226</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td colspan="2">1 999</td><td>094</td><td colspan="2">1 999</td></tr><tr><td colspan="4">Total II</td><td>096</td><td colspan="2">84 677</td><td>098</td><td colspan="2">84 677</td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II)</td><td>110</td><td colspan="2">186 855</td><td>112</td><td colspan="2">15 440</td><td colspan="2">171 415</td></tr><tr><td colspan="10">PASSIF</td><td colspan="2">Exercice N 1</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="8">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td colspan="2">5 000</td></tr><tr><td colspan="8">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="8">Réserve légale</td><td>126</td><td colspan="2">500</td></tr><tr><td colspan="8">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="7">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *</td><td>131</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="8">Report à nouveau</td><td>134</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="8">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td colspan="2">38 525</td></tr><tr><td colspan="8">Provisions réglementées</td><td>140</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="8">Total I</td><td>142</td><td colspan="2">106 996</td></tr><tr><td colspan="8">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="2">Total II</td><td>154</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="8">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td colspan="2">6 733</td></tr><tr><td colspan="8">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="8">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td colspan="2">2 140</td></tr><tr><td colspan="7">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td>169</td><td colspan="2">53 060</td></tr><tr><td colspan="8">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="8">Total III</td><td>176</td><td colspan="2">64 419</td></tr><tr><td colspan="8">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td colspan="2">171 415</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td colspan="2">Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td colspan="2"></td><td>(4)</td><td colspan="2">Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>(2)</td><td colspan="2">Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td colspan="2"></td><td rowspan="2">(5)</td><td colspan="2">Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="2">33 039</td></tr><tr><td>(3)</td><td colspan="2">Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="12">* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD</td></tr></table>																				Exercice N clos le												31/10/31/12/01/91				ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	27 950		012			27 950		Autres *		014			016			Immobilisations corporelles *		028	44 770		030	15 440		29 330		Immobilisations financières * (1)		040	29 459		042			29 459		Total I (5)				044	102 179		048	15 440		86 738		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	1 465		052			1 465		Marchandises *		060			062			Avances et acomptes versés sur commandes		064			066			Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070			Autres * (3)		072	5 987		074	5 987		Valeurs mobilières de placement		080	35 000		082	35 000		Disponibilités		084	40 226		086	40 226		Charges constatées d'avance *		092	1 999		094	1 999		Total II				096	84 677		098	84 677		Total général (I + II)				110	186 855		112	15 440		171 415		PASSIF										Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	5 000		Écarts de réévaluation								124			Réserve légale								126	500		Réserves réglementées *								130			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *							131			Report à nouveau								134			Résultat de l'exercice								136	38 525		Provisions réglementées								140			Total I								142	106 996		Provisions pour risques et charges								Total II		154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	6 733		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164			Fournisseurs et comptes rattachés *								166	2 140		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :							169	53 060		Produits constatés d'avance								174			Total III								176	64 419		Total général (I + II + III)								180	171 415		RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			(2)	Dont créances à plus d'un an		197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	33 039		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											
								Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
								31/10/31/12/01/91																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	27 950		012			27 950																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Autres *		014			016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Immobilisations corporelles *		028	44 770		030	15 440		29 330																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Immobilisations financières * (1)		040	29 459		042			29 459																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Total I (5)				044	102 179		048	15 440		86 738																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	1 465		052			1 465																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Marchandises *		060			062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
		Autres * (3)		072	5 987		074	5 987																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Valeurs mobilières de placement		080	35 000		082	35 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Disponibilités		084	40 226		086	40 226																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Charges constatées d'avance *		092	1 999		094	1 999																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Total II				096	84 677		098	84 677																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total général (I + II)				110	186 855		112	15 440		171 415																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
PASSIF										Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	5 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Écarts de réévaluation								124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Réserve légale								126	500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Réserves réglementées *								130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *							131																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Report à nouveau								134																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Résultat de l'exercice								136	38 525																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Provisions réglementées								140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Total I								142	106 996																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Provisions pour risques et charges								Total II		154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	6 733																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	2 140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :							169	53 060																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Produits constatés d'avance								174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total III								176	64 419																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total général (I + II + III)								180	171 415																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	33 039																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A. DUMESNIL

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/10/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	949	
	Production vendue	Biens	Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	163 962	
					217	218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230	5 580		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	170 491	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	435	
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	40 856	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	1 914	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 7 654 - mobilier : - immobilier :)				242	40 181	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 397	244	1 622	
	Rémunérations du personnel *					250	33 027	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	7 025	
	Dotations aux amortissements *					254	5 569	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	3	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	130 632	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	39 859	
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	294	76	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	1 258	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	38 525	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	38 525	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	38 525
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexes A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	38 525		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346			350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **A. DUMESNIL**

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	27 950	402		404		406	27 950	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 991	442		444		446	10 991	
	Installations générales agencements divers	450	24 421	452	1 680	454		456	26 101	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 778	472	1 900	474		476	7 678	
Immobilisations financières		480		482	29 459	484		486	29 459	
TOTAL		490	69 140	492	33 039	494		496	102 179	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 702	532	2 187	534		536	5 889
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 934	542	2 640	544		546	7 574
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 235	562	742	564		566	1 977
TOTAL		570	9 871	572	5 569	574		576	15 440

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ①		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A. DUMESNIL										Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																											
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																											
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																											
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td></td> <td colspan="5">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715			2						Constructions	720		725			3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5						Matériel de transport	750		755			6						Autres immobilisations corporelles	760		765			7						TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
		Dotations		Reprises																																																																																																																															
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																												
Terrains	710		715			2																																																																																																																													
Constructions	720		725			3																																																																																																																													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4																																																																																																																													
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5																																																																																																																													
Matériel de transport	750		755			6																																																																																																																													
Autres immobilisations corporelles	760		765			7																																																																																																																													
TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780																																																																																																																								
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																										
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																																																										
Déficits reportables				984																																																																																																																															
Déficits de l'exercice				960																																																																																																																															
Total des déficits restant à reporter				970																																																																																																																															
IV DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																											
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	5 879																																																																																																																										
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																											
Montant de la TVA collectée								374	9 962																																																																																																																										
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	7 003																																																																																																																										
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																											
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																											
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																											

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

⑤

Désignation de l'entreprise: A. DUMESNIL										Néant ☐ *															
Exercice ouvert le: ..01/04/2018.. et clos le:31/03/2019								Données en nombre de mois		1	2														
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :								376																	
Dont apprentis								657																	
Dont handicapés								651																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861																	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																									
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	164		911														
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119																	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105																	
TOTAL 1								106	164		911														
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			3														
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143																	
Subventions d'exploitation reçues								113																	
Variation positive des stocks								111																	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153																	
TOTAL 2								144			3														
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																									
Achats								121	54		260														
Variation négative des stocks								145	1		914														
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	10		623														
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	16		589														
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			3														
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150																	
TOTAL 3								152	83		389														
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137	81 525														
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).								117			81 525														
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020	☒																
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022	164 911				Effectifs au sens de la CVAE *		023														
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026																	
Période de référence				024	0	1	/	0	4	/	2	0	1	8	160	3	1	/	0	3	/	2	0	1	9
Date de cessation							/			/															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31032019

SIREN

8 1 9 1 2 2 0 3 7

Dénomination de l'entreprise

A. DUMESNIL

Adresse (voie)

1 rue de Passelys

Code postal

46140

Ville

DOUELLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

SAGE Experts-comptables, janvier 2019

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31032019

SIREN

8 1 9 1 2 2 0 3 7

Dénomination de l'entreprise

A. DUMESNIL

Adresse (voie)

1 rue de Passelys

Code postal

46140

Ville

DOUELLE

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01042018	et clos le	31032019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:			
A. DUMESNIL 1 rue de Passelys 46140 DOUELLE							
SIRET	8	1	9	1	2	2	0
	3	7	0	0	0	0	1
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	0
Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☒

Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) 38 524 Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COM SUD DU LOT 82 Chemin de Belle croix 46000 Cahors	
Tél: 05 65 20 30 50	Tél:
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 12072019 Lieu: DOUELLE
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2019

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
I REMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
ALAIN DUMESNIL									
544 COMBE DE LA CHAUX 46140 DOUELLE									
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE INE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise A. DUMESNILdu 01/04/2018Adresse 1 rue de Passelys 46140 DOUELLEau 31/03/2019**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2019 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice . 2019 . . ⑩	38 525
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	33 944

Nom et qualité du signataire DUMESNIL
GERANTÀ DOUELLE, le 12/07/2019

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 04		au 31 / 03 ou au titre de l'année N	Néant
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	1 415		
APR	1 072		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur 'AUT' « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	